

LE TRAFIC AERIEN VA REDOUBLER SUR NOS TETES

LA MISE A 4 VOIES (AERIENNES) EST POUR L'EST DE BRUXELLES, PAS POUR LE RER : CONCENTRATION PLUS QUESTION !

Madame, Monsieur, Chers amis et sympathisants,

Les mois qui viennent s'annoncent très sombres en matière de survols aériens et de nuisances sonores pour l'Est de Bruxelles et sa périphérie.

En effet, les plans récents de la Ministre Galant visent apparemment à une concentration totale du trafic aérien décollage 25R virage gauche sur les communes d'Evere, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Crainhem, Sterrebeek et Wezembeek-Oppeem (voir figure ci-dessous).



La Ministre Galant pratique la politique du "deux poids, deux mesures" : le seul jugement favorable au Canal et à Etterbeek/Watermael doit être respecté immédiatement mais on ne l'applique pas pour le virage court, alors qu'une autre cessation environnementale de 2005 et tous les jugements qui interdisent les abus d'atterrissages 01 sont restés lettres mortes et sont tout simplement non appliqués et bafoués.

Les accords de Gouvernement évoquent toujours une répartition équitable du trafic aérien autour de Bruxelles, mais il s'agit ici d'une concentration totale des décollages 25R virage gauche sur l'Oostrand : plus qu'une ligne à 4 voies du RER, une véritable autoroute aérienne permanente.

Nous vous rappelons aussi que la piste d'atterrissage 01 doit conserver son statut de piste spéciale de réserve, utilisable uniquement par vent de secteur Nord, et qu'elle ne peut être utilisée préférentiellement ni de façon excessive, abusive et illicite comme l'a jugé la Cour d'Appel de Bruxelles.

Nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous, vous devez réagir, écrire, vous faire entendre et vous manifester.

Plus que jamais, il faut maintenant se réveiller et s'opposer au projet actuel de la Ministre Galant qui consiste à :

- maintenir l'utilisation de la piste d'atterrissage 01 avec une norme de vent très faible, ce qui augmente son utilisation illicite
- concentrer tout le trafic aérien décollage 25R virage gauche sur les communes d'Evere, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Crainhem, Sterrebeek et Wezembeek-Oppeem, ce qui entraînera un survol de tout l'est de Bruxelles encore plus bas que maintenant, donc encore plus bruyant, et encore plus dérangeant ; et ce de jour comme de nuit

- à figer une situation défavorable à tous les Bruxellois jusqu'à la date fatidique du 13 juin 2016, date d'entrée en vigueur d'un nouveau règlement européen qui rendra toute modification des routes très difficile

**Vu le manque de propositions concrètes du fédéral à ce stade,
l'UBCNA proposera elle-même un plan global crédible à la mi-avril 2016.**

L'UBCNA travaille en effet depuis de nombreux mois, en concertation avec d'anciens pilotes chevronnés, à l'élaboration d'une solution équilibrée, et nous avons de bonnes raisons de croire que plusieurs associations de riverains nous suivront dans cette voie.

En attendant, nous vous demandons d'envoyer des mails aux décideurs, de vous plaindre à chaque survol intempestif, de réagir face aux nuisances et de vous opposer à la volonté de la Ministre Galant de ne pas se préoccuper de la qualité de vie dans les communes d'Evere, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Crainhem, Sterrebeek et Wezembeek-Opem.

**NON A LA CONCENTRATION DES SURVOLS SUR L'AXE EVERE-SCHAERBEEK-WOLUWE-OOSTRAND AU DECOLLAGE
NON A L'UTILISATION ABUSIVE, EXCESSIVE ET ILLICITE DE LA PISTE 01 A L'ATTERISSAGE**

Update 2016-03-07 1720